

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 novembre 2013 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES:**

Mmes Francine Chabot, Lucie Désilets (à distance), Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc et Lise Paquette;

MM Claude Denis, Roch Dumont, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Gaëtan Paquet, Michel Parent et Jean-Claude Rousseau;

Formant quorum sous la présidence de Mme Colette Larose.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

Du secondaire : M. Jacques Seminario

**COMMISSAIRES ABSENTS :**

Madame Chantale T. Renaud

MM Alain Filion, Michel Gervais, Nicolas Léonard et Gilles Roy

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Daniel Ouimet, directeur général suppléant

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources matérielles

Mme Sylvie Caron, directrice du CFP Pierre-Dupuy

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION**

Vu la participation à distance de la présidente, Mme Colette Larose, vice-présidente, préside la séance. Mme Colette Larose déclare la séance ouverte. Il est 20 heures.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

53-CC-2013-2014

**HOMMAGE – 2 ÉLÈVES DU CFP JACQUES-ROUSSEAU – 19<sup>ÈMES</sup>  
OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Stéphanie Baran a remporté la médaille d'or en Service de la restauration lors des 19<sup>èmes</sup> *Olympiades canadiennes des métiers et des technologies* à Vancouver en juin 2013 ;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Myriam Guemmache a remporté la médaille d'or en Procédés infographiques lors des 19<sup>èmes</sup> *Olympiades canadiennes des métiers et des technologies* à Vancouver en juin 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** ces honneurs témoignent des grandes qualités de ces personnes telles que le talent, le dynamisme, la détermination, la concentration, la rigueur et la minutie;

**CONSIDÉRANT QUE** les *Olympiades de la formation professionnelle et techniques* reconnaissent ces qualités et souhaitent valoriser les métiers de la formation professionnelle et technique auprès des jeunes et du grand public ;

**CONSIDÉRANT QUE** les honneurs reçus par mesdames Stéphanie Baran et Myriam Guemmache contribuent au rayonnement de la Commission scolaire Marie-Victorin, dont le CFP Jacques-Rousseau, et de l'école publique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Roch Dumont :

**QUE** le Conseil des commissaires félicite et honore mesdames Stéphanie Baran et Myriam Guemmache, en leur remettant un certificat de mérite officiel.

**Adoptée à l'unanimité**

**PARTICIPATION À DISTANCE**

Conformément au *Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication*, Mme Lucie Désilets participe à la séance par téléphone.

54-CC-2013-2014

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
  - 1.1 Hommage – 2 élèves du CFP Jacques-Rousseau – 19<sup>es</sup> Olympiades canadiennes des métiers et des technologies
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2013
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2013 et ajournée au 12 novembre 2013
4. Parole aux élèves
5. Questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
  - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
  - 7.1 Assermentation des commissaires-parents
  - 7.2 Comité de révision de décision – composition
  - 7.3 Nomination de deux scrutateurs pour l'élection aux différents comités
  - 7.4 Comité de gouvernance et d'éthique – nomination
  - 7.5 Comité des ressources humaines – nomination
  - 7.6 Comité de vérification interne – nomination
  - 7.7 Nomination de représentants au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit
8. Affaires du Service des ressources éducatives
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
11. Affaires du Service des ressources financières
  - 11.1 Budget initial d'un établissement – approbation
12. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 12.1 Octroi de contrat – entretien des installations aquatiques
13. Affaires du Service des technologies de l'information
14. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
15. Autres points
16. Questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

55-CC-2013-2014

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
22 OCTOBRE 2013**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Parent que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2013 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

56-CC-2013-2014

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
22 OCTOBRE 2013 ET AJOURNÉE AU 12 NOVEMBRE 2013**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2013 et ajournée au 12 novembre 2013 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

Aucun élève n'a pris la parole.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Le directeur général suppléant présente la reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs du directeur général couvrant la période du 21 octobre au 20 novembre 2013.

**ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES-PARENTS**

Me Marylène Drouin, secrétaire générale, procède à l'assermentation des commissaires représentant le Comité de parents au primaire, *Mme Valérie St-Laurent*, et au secondaire, *M. Jacques Seminario*. Cette déclaration solennelle sera intégrée au registre des procès-verbaux du Conseil des commissaires.

57-CC-2013-2014

**COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION – COMPOSITION**

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par le Conseil des commissaires concernant la procédure des demandes de révision de décision;

**CONSIDÉRANT** que cette procédure prévoit notamment la création d'un comité de révision chargé d'examiner ce type de demandes ainsi que la composition de celui-ci;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de désigner annuellement les membres de ce comité;

**CONSIDÉRANT** que certains commissaires ont manifesté leur intérêt à faire partie de ce comité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Roch Dumont :

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

- 1° d'**INSTITUER** un « comité de révision de décision », formé de neuf (9) commissaires dont la présidence à titre de membre d'office;
- 2° de **DÉSIGNER** sur ce comité les huit (8) autres commissaires suivants, dont un commissaire-parent :

M. Gaëtan Paquet  
Mme Lise Paquette  
Mme Francine Chabot  
Mme Denise Girard  
Mme Michelle Laguë  
M. Claude Denis  
Mme Nicole Leblanc  
M. Jacques Seminario, commissaire-parent

**Adoptée à l'unanimité**

58-CC-2013-2014

**NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION AUX  
DIFFÉRENTS COMITÉS**

**CONSIDÉRANT** la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009 qui prévoit que les scrutateurs soient choisis parmi les commissaires-parents ou, le cas échéant, parmi le personnel hors cadre ou le personnel cadre présent;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Michel Parent:

**QUE** Mme Valérie St-Laurent et M. Jacques Seminario soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

**Adoptée à l'unanimité**

59-CC-2013-2014

**COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – NOMINATION**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 156-CC-2008-2009 adoptée par le Conseil des commissaires le 23 juin 2009 instituant un comité de gouvernance et d'éthique et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres;

**CONSIDÉRANT** que ce comité est composé d'office de la présidence, en plus de deux commissaires nommés par le Conseil;

**CONSIDÉRANT** que deux commissaires substitués doivent également être nommés par le conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc:

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

1° de nommer les commissaires suivants, membres du comité de gouvernance et d'éthique, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

M. Benoît Laganière  
Mme Denise Girard

2° de nommer les substituts suivants qui pourront agir en cas d'absence ou d'empêchement d'un membre du comité:

1° M. Gaëtan Paquet  
2° M. Serge Mainville

**Adoptée à l'unanimité**

60-CC-2013-2014

**COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – NOMINATION**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 39-CC-2009-2010 adoptée par le Conseil des commissaires le 24 novembre 2009 instituant un comité des ressources humaines et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres;

**CONSIDÉRANT** que ce comité est composé de trois commissaires nommés par le Conseil;

**CONSIDÉRANT** que deux commissaires substituts doivent également être nommés par le conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Mainville :**

1° de nommer les commissaires suivants, membres du comité des ressources humaines, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

M. Gaëtan Paquet  
Mme Denise Girard  
M. Claude Denis

2° de nommer les substituts suivants qui pourront agir en cas d'absence ou d'empêchement d'un commissaire, membre du comité:

1° M. Michel Parent  
2° Mme Michelle Laguë

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

**COMITÉ DE VÉRIFICATION INTERNE – NOMINATION**

**ÉLECTION AU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le président d'élection appelle les candidatures aux trois (3) postes de membres du comité de vérification :

M. Jean-Claude Rousseau propose M. Normand Héroux  
M. Jean-Claude Rousseau propose Mme Michelle Laguë  
Mme Francine Chabot propose Mme Nicole Leblanc  
Mme Francine Chabot propose Mme Colette Larose

M. Normand Héroux propose la fin des mises en candidature.

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats, en commençant par le dernier proposé. Tous les candidats acceptent. Le président d'élection invite chaque candidat à s'adresser à tour de rôle aux commissaires.

Le président d'élection procède à l'élection. Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote.

Après le dépouillement des votes, le président d'élection déclare élus les trois (3) commissaires suivants :

Mme Colette Larose  
M. Normand Héroux  
Mme Nicole leblanc

**Par conséquent,**

**61-CC-2013-2014**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 41-CC-2009-2010 adoptée par le Conseil des commissaires le 24 novembre 2009 instituant un comité de vérification et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres;

**CONSIDÉRANT** que ce comité est composé de trois commissaires nommés par le Conseil;

**CONSIDÉRANT** que deux commissaires substitués doivent également être nommés par le conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Denise Girard :

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

1° de nommer les commissaires suivants, membres du comité de vérification, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

Mme Colette Larose  
M. Normand Héroux  
Mme Nicole Leblanc

2° de nommer les substituts suivants qui pourront agir en cas d'absence ou d'empêchement d'un commissaire, membre du comité:

1° M. Jean-Claude Rousseau  
2° Mme Michelle Laguë

**Adoptée à l'unanimité**

62-CC-2013-2014

**NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration du CÉGEP Édouard-Montpetit compte parmi leurs membres un représentant des commissions scolaires nommé par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST);

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat du représentant de la Commission scolaire Marie-Victorin, M. Michel Gervais, a pris fin;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) invite la CSMV à soumettre la candidature d'au moins deux représentants;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat est d'une durée de trois (3) ans à la date de la nomination;

**CONSIDÉRANT QUE**, le 2 novembre 2014, une élection scolaire générale aura lieu;

**IL EST PROPOSÉ par** Mme Valérie St-Laurent :

1° **QUE** le Conseil des commissaires recommande les candidatures de Mme Denise Girard, MM Serge Mainville, Jacques Seminaro, Michel Gervais et Benoît Laganière pour représenter la Commission scolaire Marie-Victorin au conseil d'administration du CÉGEP Édouard-Montpetit;

2° **QUE** le mandat de la personne retenue par le MESRST pourrait prendre fin le 2 novembre 2014 à moins que cette personne ne soit réélue;

3° **QU'**advenant que la personne retenue ne sollicite pas un nouveau mandat



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

en tant que commissaire ou n'est pas réélue, une nouvelle résolution pourrait alors adoptée pour la nomination d'un nouveau représentant pour la durée restante du mandat.

**Adoptée à l'unanimité**

**63-CC-2013-2014**

**BUDGET INITIAL D'UN ÉTABLISSEMENT – APPROBATION**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires doit approuver les budgets des établissements conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires peut aussi autoriser un établissement à engager des dépenses lorsque celui-ci n'a pas soumis sa répartition budgétaire initiale conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a autorisé, par la résolution 160-CC-2012-2013, l'école Mgr-A.-M.-Parent à engager des dépenses ne dépassant pas 75 % du budget accordé par la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que l'école Mgr-A.-M.-Parent a présenté sa répartition budgétaire initiale conformément aux instructions émises et que celle-ci a fait l'objet d'une résolution d'acceptation de son conseil d'établissement;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Gaëtan Paquet :

**QUE** le Conseil des commissaires approuve le budget de l'école Mgr-A.-M.-Parent pour l'année 2013-2014.

**Adoptée à l'unanimité**

**64-CC-2013-2014**

**OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN DES INSTALLATIONS AQUATIQUES**

**CONSIDÉRANT** l'adoption des protocoles d'entente relatifs à l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives, lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 24 septembre 2013;

**CONSIDÉRANT** que depuis l'adoption de ces protocoles, la Commission scolaire est maintenant responsable de l'entretien des installations aquatiques de l'école Antoine-Brossard et de l'École internationale Lucille-Teasdale;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer un service vingt-quatre (24) heures pour la gestion de la qualité de l'eau, l'entretien et la réparation des installations aquatiques des cinq (5) établissements de la Commission scolaire disposant de piscines, soit Antoine-Brossard, École internationale Lucille-Teasdale, Bel-Essor, École régionale du Vent-Nouveau et Jacques-Ouellette;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

**CONSIDÉRANT** que pour les cas spécifiques de l'école Antoine-Brossard et de l'École internationale Lucille-Teasdale, le contrat prévoit également l'entretien sanitaire de tous les locaux des aires désignées des installations aquatiques;

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public afin d'établir un (1) contrat avec un (1) entrepreneur pour l'entretien des installations aquatiques de cinq (5) écoles;

**CONSIDÉRANT** que sept (7) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles à la suite de l'analyse des soumissions reçues;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** le contrat relatif à l'entretien des installations aquatiques de cinq (5) écoles, soit Antoine-Brossard, École internationale Lucille-Teasdale, Bel-Essor, École régionale du Vent-Nouveau et Jacques-Ouellette, soit accordé à l'entrepreneur « Sodem inc. », pour un montant approximatif de 255 068,82 \$ avant taxes (pour un an), selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 11 novembre 2013 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** ce contrat soit d'une durée d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 4 janvier 2015, avec deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune, prolongeant la durée initiale du contrat jusqu'au 4 janvier 2017;
- 3° **QUE** les prix soient ajustés en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de la région métropolitaine pour les deux (2) années d'option;
- 4° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**AUTRES POINTS**

La présidente de la séance félicite M. Daniel Ouimet pour avoir agi à titre de directeur général suppléant durant la rencontre. Elle le remercie également pour tout le travail accompli durant sa carrière et lui manifeste sa grande appréciation. Elle lui souhaite une belle retraite et souligne d'ailleurs la présence de Mme Sylvie Caron, sa successeure.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

11

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2013

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Trois commissaires ont pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 20.

\_\_\_\_\_  
Vice-présidente  
(en remplacement de la présidente)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale